

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 12 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 2 — 21 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 13 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 51 — — Express.
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 52 — — soir, Omnibus.
 10 — — — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On écrit de Florence à l'*International* qu'aussitôt que le comte de Sartiges aura obtenu du pape la promesse de rouvrir de nouvelles négociations, M. Vegezzi retournera à Rome, accompagné du général Fleury.

Ces négociations porteraient sur plusieurs questions religieuses et sur le règlement des questions de douane et de finance.

Le roi d'Italie aurait, en outre, le projet de proposer au pape une convention militaire d'après laquelle l'armée papale serait placée sous la haute main de l'Italie.

Nous laissons à l'*International* la responsabilité de ces informations.

L'Italie du 25 novembre annonce que le général Fleury a été reçu en audience particulière par le roi.

On lit dans la *Perseveranza*, du 19 novembre :

Ce matin, M. Odo Russell, arrivé de Florence, est parti de Civita-Vecchia pour Rome. Il va poursuivre la mission inaugurée par les honorables lord Clarendon et Gladstone, c'est-à-dire celle de conseiller au pape la conciliation avec le roi d'Italie, et de ne pas quitter Rome, quoi qu'il arrive.

Un aide-de-camp du général de Montebello est aussi arrivé de Florence, et il est déjà parti pour Rome. Cet officier paraît chargé des ordres propres à faire commencer immédiatement le départ des troupes françaises.

On parle, comme d'une chose positive, d'une circulaire du gouvernement envoyée à

toutes les municipalités. Cette circulaire leur enjoint de faire, aussitôt après le départ des Français, des adresses de fidélité, de soumission, etc., au pape au nom des populations. Elles devront, en même temps, déclarer qu'elles ne veulent absolument pas faire partie du royaume italien, et qu'elles se trouvent très-satisfaites du régime pontifical.

Le pape a résolu de se rendre le 4 décembre à Civita-Vecchia, pour y visiter les travaux du chemin de fer, de l'agrandissement du port et les travaux environnants. Ordre a été donné par le majordome, Mgr Borromeo, à la direction des chemins de fer romains, de tenir prêts les wagons de la cour et de soumettre au pape ses heures de l'itinéraire.

Un télégramme de Berlin adressé à l'*Indépendance belge*, le 24 novembre, annonce que le bruit répandu à Paris de la nomination de M. de Savigny comme ministre des affaires étrangères est fortement mis en doute. On croit plutôt que M. de Savigny serait destiné à occuper dans la confédération du Nord un poste éminent analogue à celui qu'il occupait à Francfort.

La ville de Leipzig qui était regardée comme le centre du parti annexionniste en Saxe, s'est donné, aux dernières élections, un conseil municipal anti-prussien. Il est probable que cet exemple sera suivi dans bien d'autres villes, aujourd'hui annexées ou rattachées à la domination prussienne.

On lit dans la France :

La *Patrie* annonce avoir reçu des renseignements de Vera-Cruz en date du 26 octobre, d'après lesquels le général Castelnau serait arrivé à Mexico le 18.

Il y a là certainement une erreur de date. Nos informations, prises aux meilleures sources, nous apprennent que le général Castelnau, accompagné du capitaine Pierron, était encore à la Vera-Cruz le 21 octobre et qu'il n'était attendu à Mexico que le 25.

C'est dans cet intervalle que l'empereur Maximilien a pris la résolution de quitter la capitale et a effectué son départ, nous assure-t-on, dans la nuit du 22 octobre, avant l'arrivée du général Castelnau.

Le *Mémorial diplomatique* donne, sur les dernières résolutions de l'empereur Maximilien, des détails qui confirment, en y ajoutant quelques renseignements précis, les faits que nous avons annoncés nous-mêmes.

Quelques jours après le départ du bateau à vapeur l'*Impératrice-Eugénie* de Vera-Cruz, l'empereur Maximilien reçut par la voie de New-York la nouvelle que le général Castelnau, chargé d'une mission spéciale auprès de lui, s'était embarqué à Saint-Nazaire le 16 septembre. La presse américaine soutenait plus que jamais que cette mission aurait pour résultat définitif la fin de l'empire mexicain. La propagation de ces bruits jeta l'alarme parmi la population de Mexico.

L'empereur Maximilien envoya au-devant du général Castelnau le chef de son cabinet, M. le capitaine Pierron, qui reçut le général

français lors de son débarquement à Vera-Cruz, le 12 octobre dernier.

La distance entre Vera-Cruz et Mexico est ordinairement franchie en trois jours; cependant le général Castelnau n'est arrivé dans la capitale que le 23 du même mois. Autant que nos renseignements nous permettent de le supposer, il y a eu, dans cet intervalle, un échange fréquent de correspondances télégraphiques entre l'empereur et le capitaine Pierron, correspondances dont nous n'avons pas la prétention de connaître la teneur, mais qui vraisemblablement concernaient la mission du général Castelnau.

Sur ces entrefaites, le 18 octobre, un télégramme apporta à l'empereur la triste nouvelle de la perturbation mentale dont avait été frappée l'impératrice Charlotte.

Après s'être empressé de transmettre par le télégraphe ses instructions à Miramar, S. M. Maximilien I^{er}, en proie à l'accablement le plus profond, se renferma pendant deux jours au château de Chapultepec, où il ne reçut personne. C'est dans la journée du 21 qu'il rentra dans sa capitale. Ayant mandé le maréchal Bazaine, il fit valoir l'urgence de prendre un parti en présence de la mission du général Castelnau coïncidant avec la déclaration faite dans un meeting par M. Seward, ministre des affaires étrangères aux États-Unis, qu'avant la fin de l'année il n'y aurait plus un seul soldat français sur le territoire mexicain.

L'empereur ajouta qu'avant de s'arrêter à une résolution définitive, il avait besoin de se recueillir : c'est pourquoi il allait se retirer à

FEUILLETON.

LA MÈRE JEANNE.

I.

A l'époque où la naissance était le premier de tous les mérites, on dédaignait celui qui ne devait sa fortune ou sa position qu'à lui-même.

— C'est un parvenu ! disait-on.

Puis on souriait.

Aujourd'hui que la carrière est librement ouverte à tous, ce ridicule est devenu une gloire. Au dix-neuvième siècle, du reste, on ne parvient plus... on arrive.

Et ce doit être une grande consolation pour tous ceux que n'ont pas favorisés les chances de la vie, ce doit être une inépuisable source d'encouragement et d'espérance pour tous les humbles que de pouvoir se dire :

Je ne suis rien, je n'ai rien, mais mon fils peut devenir un jour quelque chose. Parmi les millions que j'entends sonner autour de ma médiocrité, j'en sais plus d'un qui commença par un gros sou ; parmi

tous ces propriétaires d'équipages qui m'éclaboussent, j'en puis compter par douzaine qui n'avaient, il y a vingt ans, qu'une paire de sabots ; tel ministre apprit à lire à l'école de son village, tel grand fabricant fut d'abord ouvrier, tel maréchal de France a débuté par l'épaulette de laine. A tous ces princes du siècle, qu'a-t-il fallu pour arriver ? L'intelligence que Dieu seul donne, le courage, le travail, la volonté.

Oh ! Dieu est bon, mais la société n'est pas si mauvaise qu'on veut bien le dire. A défaut du bonheur pour tous, à chaque père elle en permet du moins le rêve pour ses enfants : c'est beaucoup. Pauvres mères des mansardes et des chaumières, tout aussi bien que dans le château, tout aussi bien qu'au premier étage, il n'est rien que vous ne puissiez espérer pour la douce créature que vous bercez à votre sein, et qui boit la vie en souriant au libre avenir. Il sera riche peut-être, ce blond chérubin-là ! Il sera évêque, général, grand administrateur, grand artiste... que sais-je ? Le paradis qui n'existe qu'au ciel, qui sait ? peut-être la civilisation lui en escomptera-t-elle par avance quelques beaux jours dorés ici-bas !

Hélas ! telle n'était pas l'opinion de la mère

Jeanne... notre héroïne ; telles n'étaient pas surtout ses pensées durant la triste et froide soirée de décembre par laquelle commence ce simple récit.

Elle arrivait cependant de Paris... la mère Jeanne... Sa qualité de nourrice l'y avait momentanément appelée. Pendant toute une semaine, elle avait vécu dans la famille aisée dont elle allaitait alors l'enfant. Le hasard s'était plu à vouloir qu'elle assistât presque simultanément et à une grande fête industrielle et au retour triomphal d'une armée victorieuse. Bien des fois on avait répété à ses oreilles que presque tous ces officiers si brillants venaient de gagner leurs grades à la pointe de l'épée ; que tous ces exposants si glorieux avaient conquis leur position à la pointe de l'outil ; que celui-ci était un ancien forgeron ou ex-tisseur ; que ceux-là étaient de simples soldats parvenus... je me trompe... arrivés !

Par contre, la mère Jeanne avait vu passer devant elle certains petits jeunes gens étioles et pâles, ennuvés et ennuyés, étrangement ridicules et tristes à voir.

Ce sont les victimes de l'héritage trop tôt venu, avait dit quelqu'un ; ils ont eu le malheur d'être riches à vingt ans !

Mais la mère Jeanne était une simple paysanne. Elle n'avait rien compris, ni à ces petites leçons de la vie privée, ni à ces grands enseignements de la vie publique. Bien au contraire, le voyage de Paris lui avait été fatal. Elle en était revenue le cœur rempli d'envie, l'âme toute pleine de découragement et de désespérance... non pas pour elle, grand Dieu !... la pauvre femme avait depuis longtemps la résignation de son propre destin... mais pour son enfant... pour son petit Bernard... qu'elle idolâtrait avec une sorte de fièvre maternelle, et dont l'avenir lui paraissait plus navrant et plus sombre encore, maintenant qu'elle avait vu la lumière, maintenant qu'elle arrivait de Paris.

Aussi la retrouvons-nous silencieuse et morne, dans sa misérable demeure, autour de laquelle tourbillonne la neige fouettée par le vent.

Elle est assise au coin de l'âtre ; non loin de là sont placés deux berceaux ; elle les contemple tour à tour, celui de son nourrisson d'un œil jaloux, celui de son fils avec amertume.

— L'étranger sera riche... il sera heureux !... dit sourdement la mère Jeanne. Bernard n'a que la misère à son horizon, lui... Il est voué au malheur comme son pauvre père... comme ses frères aînés...

Orizaba, où il serait d'ailleurs plus à portée des nouvelles d'Europe, impatient qu'il était d'être rassuré le plus tôt possible sur l'état de l'impératrice. En effet, il remit le même jour le pouvoir entre les mains du maréchal Bazaine, sans toutefois abdiquer, puis il partit pour Orizaba.

Nos informations ne nous permettent pas de douter que la France soit bien près de la vérité lorsqu'elle considère le départ de l'empereur du Mexique pour l'Europe comme un fait très-probable, peut-être même accompli en ce moment. Les ministres qui, après que l'empereur eut quitté la capitale, avaient offert leur démission collective ont, sur les instances du maréchal Bazaine, repris la direction des affaires.

Aucune dépêche officielle n'est venue encore donner des renseignements décisifs sur les résolutions de l'empereur Maximilien et sur son départ du Mexique. Mais aux faits que nous avons déjà fait connaître vient se joindre aujourd'hui une note de la *Gazette de Trieste*, qui nous est transmise par voie télégraphique, et d'après laquelle l'empereur Maximilien serait attendu au mois de décembre.

Voici la dépêche de Trieste :

Trieste, 24 novembre.

La *Gazette de Trieste* dit que l'impératrice du Mexique n'a éprouvé aucun changement. La nouvelle qu'un commencement de maladie de poitrine se serait manifesté chez Sa Majesté est démentie. Une consultation de médecins aura lieu samedi.

L'empereur Maximilien est attendu au mois de décembre.

On écrit de New-York, le 14 novembre :

Ortega et sa suite ont été arrêtés par les autorités fédérales à Brazos de Santiago. Ortega a protesté, en qualité de président du Mexique, contre tous les actes du gouvernement des Etats-Unis tendant directement ou indirectement à imposer le gouvernement de Juarez au Mexique.

Le général Sherman et le ministre Campbell sont partis de New-York le 10 pour la Vera-Cruz, à bord de la frégate *Susquehanna*.

Nous empruntons au *Phare de la Loire* la correspondance suivante datée de Paris, le 23 novembre :

Le Mexique fait oublier Rome. Les informations données hier par la France sont la confirmation pleine et entière des dépêches de New-York, annonçant que l'empereur Maximilien avait quitté Mexico le 22 octobre, après avoir confié ses pouvoirs au maréchal Bazaine. A cette heure, l'empereur du Mexique doit être en mer pour revenir en Europe. On pense qu'il se sera embarqué sur la frégate autrichienne *Dandolo*, qui était stationnée depuis

toujours au malheur!

Il est vrai de dire que la pauvre femme avait bien quelques excuses pour raisonner de la sorte, et que son passé n'était guère de nature à lui faire augurer favorablement de l'avenir.

Toute jeune encore, elle avait épousé un brave garçon de son hameau, un journalier laborieux, un honnête mari. L'humble ménage connut d'abord quelques jours prospères : tous les printemps se ressemblent.

Mais les enfants étaient venus, le pain avait été cher ; le mari était seul à le gagner désormais ; il en fallut pour trois, puis pour quatre, pour cinq, et ainsi de suite. Je ne répondrais pas du nombre au juste, mais le boulanger du village vous le dirait.

Plus tard, alors que les derniers venus de la couvée commençaient à pouvoir voler hors du nid, le vent de la mort avait à plusieurs reprises secoué la branche. On alluma le feu, durant ces rudes hivers, avec bien des petits berceaux vides. Voilà qui vous attriste une maison ! pauvre mère ! pauvre père !...

De tous les enfants de Jeanne, il en était cependant resté deux, deux fils. Lorsque l'aîné avait eu vingt ans, la conscription l'avait emporté bien loin. François était parti en pleurant.

quelques jours à la Vera-Cruz, sans doute en vue de cette éventualité. Le silence du câble transatlantique fait présumer, du reste, que Maximilien n'avait pas encore quitté le sol mexicain le 8 novembre, car cette nouvelle eût été connue le 20 à New-York, d'où on n'aurait manqué de la télégraphier en Europe.

Des informations particulières de New-York, que je crois émanées de bonne source, donnent d'intéressants détails sur la mission que le général Sherman et le ministre américain Campbell vont remplir au Mexique. Ces deux personnages, dont l'arrivée coïncidera, dit-on, avec l'entrée d'un corps fédéral du côté de Matamoros, doivent d'abord chercher à amener un rapprochement entre Juarez et Ortega. Ce dernier aurait consenti à se soumettre au vote populaire. Le vote aurait lieu avant le départ de nos troupes, de sorte que le maréchal Bazaine pourrait traiter avec le nouveau pouvoir mexicain.

Une circonstance à noter, c'est que les deux envoyés américains n'ont reçu l'ordre de partir qu'après la réception de la dépêche du consul américain à Vera-Cruz annonçant officiellement le départ de l'empereur Maximilien de Mexico, et l'on affirme à Washington qu'ils ont pour instruction de n'intervenir, en fait, dans les affaires du Mexique qu'après l'embarquement de Maximilien. Le général Sherman et M. Campbell ont dû partir de New-York à bord de la *Susquehanna* dans la soirée du 10 novembre.

Des informations de la même source indiquent chez le gouvernement et le peuple américains un commencement d'appréhensions assez convenables sur les conséquences que le départ des troupes françaises va avoir pour le Mexique. Sans doute on se réjouit aux Etats-Unis de la fin de l'intervention étrangère au Mexique, mais on ne se fait pas illusion sur les difficultés qui attendent le régime qui succèdera à Maximilien, et sur la part de responsabilité qui reviendra au gouvernement américain si ce régime reste impuissant contre les habitudes d'anarchie qui ont empêché la prospérité de ce pays. On craint que par suite, les Etats-Unis ne soient obligés d'intervenir, et c'est cette perspective qui sourit fort peu à l'esprit éminemment pratique des Américains, beaucoup moins soucieux qu'on ne le suppose généralement en Europe d'augmenter leur territoire, surtout par l'incorporation de populations comme les populations mexicaines, dont le caractère et les traditions sont précisément l'antipode du caractère et de l'esprit public américains.

On écrit de Paris, le 21 novembre au *Journal de Maine-et-Loire* :

Une société de capitalistes vient d'offrir à la commission impériale de l'Exposition universelle de prendre à forfait le produit des droits

d'entrée, moyennant une somme de huit millions. Cette proposition, après une discussion sérieuse et approfondie, a été rejetée. Une pareille offre et un pareil refus témoignent, de part et d'autre, une grande confiance dans le succès de l'Exposition universelle. Ils font voir que l'on compte sur un nombre de plus de huit millions de visiteurs, sur lesquels six millions au moins viendront de l'étranger. Il faut penser à loger cette multitude de curieux, dont une partie importante accroîtra sans doute, en se fixant désormais à Paris, la population sédentaire de la capitale. Il est opportun, urgent même, de hâter l'achèvement des constructions en cours d'exécution et de meubler les appartements vacants. Il faut, pour ainsi dire, improviser une ville nouvelle dans l'enceinte de Paris.

L'Exposition universelle sera plus qu'un beau spectacle à offrir aux différents peuples de l'univers. Ce sera comme la réalisation du Congrès, vainement proposé, il y a trois ans, par l'Empereur à toute l'Europe, mais qui devait tôt ou tard s'accomplir. Dans le palais du Champ-de-Mars, en présence des merveilles de l'industrie et de la civilisation établies à tous les regards, les visiteurs du monde entier comprendront, sans doute, combien sont mesquines et stériles les rivalités qui poussent à s'entrechoquer sur les champs de bataille des fractions de l'humanité, que des frontières séparent seules les unes des autres, et qui devraient se réunir dans une émulation fraternelle pour élever le niveau des sciences, des arts et du bien-être universel.

Un désir impérieux de la paix sortira, peut-être, pour l'Europe, de cette pacifique agglomération des peuples.

La nomination de M. Norbert-Billiart à la direction du *Moniteur universel*, du *Moniteur du soir* et du *Moniteur des communes*, a appelé l'attention et éveillé les commentaires d'une partie de la presse de Paris et de l'étranger. On a parlé d'une position considérable qui lui serait faite, et une de ces feuilles a même fixé le traitement qui lui était alloué à la somme de 40,000 francs, ni plus ni moins que celui d'un maréchal de France.

Rien n'est moins vrai que ces exagérations. Il y a toujours eu un chef de service du *Moniteur*. Ce service est, comme le reste du cabinet, et comme il l'a toujours été, sous la direction de M. le conseiller d'Etat, de St-Paul, chargé au ministère de l'intérieur de la direction générale du personnel. On n'a donc rien innové, en désignant, à un service qui existait déjà, un nouveau titulaire, et en donnant à celui-ci le traitement de son emploi.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Constitutionnel*, du 24 novembre :

tra chez lui ce soir-là que pour y mourir.

Décidément il était écrit que Jeanne ne serait jamais longtemps heureuse.

La veille encore, malgré toutes ses misères passées, les voisines l'appelaient toujours Jeanne la rieuse ; ce fut désormais Jeanne la désolée.

En ce moment surtout, en ce moment où son œil hagard allait alternativement de l'un à l'autre des deux berceaux, il y avait vraiment en elle quelque chose d'effrayant.

Accroupie sur un escabeau, les coudes sur les genoux, le menton dans les mains, le front sourcilieux, le regard plein d'envie, elle continuait à murmurer avec un accent amer :

— Mon fils sera pauvre... et l'étranger sera riche !

Se réveillant à la fois, les deux enfants crièrent.

La nourrice se redressa lentement, alla les prendre chacun sur un bras et leur donna simultanément le sein.

D'abord ce fut machinalement qu'elle accomplit ce devoir habituel. Ses regards errants autour des solives enfumées du plafond, qu'assombrissait davantage encore l'approche du soir, ses regards semblaient suivre sa pensée.

Par une lettre publiée dans le *Moniteur* de ce matin, on apprend que le séjour de la cour à Compiègne et la vie active qu'y mène l'Empereur, les travaux et les excursions auxquels se livre Sa Majesté permettent à tout le monde de constater l'excellente santé du souverain.

— Aujourd'hui, mardi, la commission de la réorganisation des forces nationales doit tenir séance sous la présidence de l'Empereur.

Cette séance sera, très-probablement, dernière. On doit y formuler et discuter le *texte* du projet de loi qui sera immédiatement transmis à l'examen du conseil d'Etat. Quant aux principes émis dans le projet, ils ont été adoptés mardi dernier dans la matinée.

— Plusieurs journaux ont parlé d'une certaine agitation qui se serait produite parmi les élèves de l'Ecole polytechnique, à la suite d'une mesure disciplinaire prise à l'égard de l'un d'eux. Le fait est exact, mais il n'a pas les proportions que quelques feuilles lui ont attribué. Le général Favé, commandant l'Ecole, a fait les efforts les plus conciliants pour retenir dans la discipline les jeunes gens qui s'en étaient écartés, et si nous en croyons une communication faite au journal le *Phare de la Loire*, voici la lettre qu'il a écrite aux correspondants des élèves les plus insubordonnés pour les engager à joindre leurs conseils aux siens :

Ecole Impériale « Paris, 20 novembre 1860.
polytechnique.

— Monsieur,

« Les élèves de l'Ecole polytechnique ayant commis des actes d'insubordination collective, qui sont de nature, s'ils se renouvellent, à entraîner pour plusieurs d'entre eux le renvoi de l'Ecole, et par suite la perte de leur carrière, je m'empresse de vous en informer.

« J'espère que vous userez de votre influence pour faire comprendre à l'élève de ce que vous êtes le correspondant la gravité de pareilles fautes et les conséquences qu'elles doivent entraîner.

« Le général commandant l'Ecole

» FAVÉ. »

Divers journaux annoncent que le calme est complètement rétabli à l'Ecole polytechnique.

— Les nouvelles qui nous arrivent sur la santé de l'impératrice Charlotte ne sont malheureusement pas satisfaisantes. Le mieux qui s'était produit dans les premiers jours du mal ne s'est pas soutenu et les médecins craignent une nouvelle crise.

Les nouvelles qui ont été répandues sont pendant très-exagérées. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'impératrice persiste dans la répulsion et la méfiance que lui a inspirées depuis le début de sa terrible maladie, la crainte de toutes les personnes qui l'approchent, et

Puis tout-à-coup, par hasard, ils tombèrent les deux petites têtes blondes, qui se renversèrent capricieusement en arrière pour lui sourire.

— Comme ils se ressemblent fit Jeanne avec expression étrange.

Et, se penchant vers eux, elle les regarda d'un regard guement.

Au-dehors le vent soufflait autour de la chaumière, après laquelle il paraissait s'acharner ; il chira à grandes rafales son toit de chaume, il savait battre violemment les volets et sans cesse se blotter la porte ; il grondait, il sifflait, il péchait partout : c'était une véritable tempête hivernale.

Au-dedans, tout était froidure et tristesse.

L'ombre commençait à envahir la salle basse, rendait son aspect plus misérable encore. A quelques derniers rayons friteux s'attachaient dans l'embrasure de l'étroite fenêtre dont Jeanne s'était approchée pour mieux voir.

Entre les deux nourrissons, effectivement la ressemblance était frappante. L'œil même d'une d'elles aurait pu s'y tromper.

— Si l'on osait cependant?... poursuivait Jeanne si l'on voulait?... Celui des deux qu'on viendrait chercher demain, qui partira pour Paris, qui s'ap-

bien que de celles qui composent son entourage intime.

— Il n'est pas sans intérêt de constater que du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre de cette année, il était arrivé aux Etats-Unis, 202,440 émigrants européens, contre 156,151 pendant la période correspondante de 1865. La quote-part de l'Irlande s'est élevée, dans l'intervalle des deux années, de 59 mille à 62 mille, celle de l'Allemagne de 61 à 86 mille et celle de l'Angleterre de 22 mille à 31 mille. Les Américains ont l'habitude de dire : « Nous reconnaissons qu'un pays étranger est mal gouverné au nombre d'émigrants qu'il nous envoie. » Si cette manière de juger est exacte, elle ne fait l'éloge ni de l'administration anglaise, tout au moins à certains points de vue économiques, ni de l'administration générale des Etats allemands. Il sera curieux de voir les résultats que donnera l'extension du régime prussien au point de vue de l'émigration allemande.

— Après le fusil à aiguille, voici venir le canon à aiguille. C'est un canon de 4 en acier, d'une légèreté extrême et si maniable qu'il peut, dit-on, être chargé en courant sans qu'il soit besoin de le mettre en batterie. On en attribue l'invention à l'Empereur lui-même et l'on dit qu'il figurera sous son nom à l'Exposition. On ajoute qu'il en a été fondu déjà plus de 200 pièces.

— Un fait de guérison cholérique des plus intéressants a été signalé lundi dernier, à l'Académie des sciences, par M. Sainte-Claire Deville. Il s'agit d'un malade traité à l'hôpital Saint-Antoine et arrivé au dernier degré. Pour qu'on ne croie pas que le choléra se maintienne encore à Paris, je me hâte d'ajouter que le fait remonte au 27 septembre. Tous les remèdes ordinaires avaient été vainement employés. La rigidité cadavérique commençait à se manifester. Un professeur agrégé à la Faculté de médecine, le docteur Loracis, demanda alors aux professeurs qui l'entouraient s'il pouvait tenter un essai. Sur leur réponse affirmative, une incision fut faite à la veine du bras du malade et, à l'aide d'un ingénieux appareil, on put injecter dans le corps 400 grammes d'eau chaude à 40 degrés sans laisser entrer le moindre volume d'air. Des thermomètres placés sous les aisselles, sur le ventre et dans la bouche du sujet marquaient 26° 8'. Après l'opération, ils marquèrent 30° Dix minutes après, le malade se soulevait, parlait, demandait à boire. Le lendemain, il était guéri. M. Deville a nommé ses collègues MM. Pelouse, Pasteur et Bernard, comme ayant pu juger de la rapidité de la cure. Je ne suis étonné que d'une chose, c'est qu'après un semblable succès, d'autres expériences ne paraissent pas avoir été tentées, que M. Deville ne nous en ait pas fait connaître le résultat.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On a découvert dimanche, rue des Capucins, dans sa demeure, le cadavre du sieur C., qui s'était pendu. Il avait cessé de vivre depuis plusieurs heures. C. n'a laissé aucun écrit, et la semaine dernière il n'avait rien dit à ses voisins qui pût faire croire qu'il nourrissait un semblable projet.

Souscription ouverte au Secrétariat de la Mairie de Saumur, en faveur des inondés.

Montant des listes précédentes . . .	469 50
6 ^e liste.	
M. Angelo Bolognesi	20 »
Total	489 50

M. le maire de Saint-Lambert nous a adressé la lettre suivante :

« Saint-Lambert-des-Levées, le 27 novembre 1866.

» Monsieur le Rédacteur,

» J'ai l'honneur de vous informer que l'administration du chemin de fer d'Orléans vient de mettre à ma disposition la somme de 4,500 fr., pour venir au secours des indigents inondés de ma commune. Le Bureau de bienfaisance et le Conseil municipal ont été réunis pour rechercher les plus nécessiteux, et leur assurer, pour cet hiver, ou du moins pour une partie de cette saison, les aliments, bois et secours dont ils peuvent avoir besoin.

» Le chiffre de cette allocation est dû à la sollicitation de M. Kiener, chef de gare à Saumur. Qu'il reçoive nos remerciements, ainsi que la Compagnie du chemin de fer.

» Agréer, etc.

« Le Maire, SIMON. »

La Compagnie n'a pas donné seulement les deux sommes que nous avons fait connaître, à Saumur et à Saint-Lambert. Les autres communes du département n'ont pas été oubliées. Le conseil d'administration a voté généreusement 70,000 francs, pour être distribués aux inondés. Et dans la répartition, les communes de notre département traversées par le chemin de fer et victimes du fléau, ont été comprises pour les sommes suivantes :

Saumur, 1,000 f.	St-Germain, 200 f.
St-Lambert, 1,500	Champocé, 500
St-Martin, 800	St-Mathurin, 1,000
St-Clément, 500	La Menitric, 1,000
La Bohalle, 500	Chalonnès, 1,000
Braizé, 500	Les Rosiers, 500

Nous trouvons dans le *Temps* l'article suivant, qui concerne malheureusement l'un de nos concitoyens :

« Les bâtiments en voie de construction pour

le compte de la Banque de France, et que l'on élève en bordure de l'ancienne rue Baillif, ont été, lundi, à une heure de l'après-midi, le théâtre d'un bien déplorable accident. Le premier contre-maître menuisier, âgé de 36 ans, était monté au deuxième étage, où il était en train de consolider la charpente d'une croisée, quand, tout-à-coup, l'équilibre lui manquant, il fut précipité sur la chaussée, où son corps vint rebondir affreusement mutilé.

» Ce malheureux a reçu les premiers soins à la pharmacie du Louvre, après quoi il a été transporté à l'hôpital de la Charité, dans un état qui laisse bien peu d'espoir de le conserver à la vie.

» La victime de ce tragique événement est M. Jacques Métivier, de Saumur, gendre de Mme veuve Lavigne.

» M. Métivier est mort mercredi dernier, à quatre heures du soir, après avoir recouvré quelques instants la connaissance et pu dire un suprême adieu à sa femme et à son beau-frère, présents à ses derniers instants. Il laisse une veuve avec deux enfants, dont l'un est encore en bas âge et dont l'autre est né il y a quelques jours seulement.

» Cette triste nouvelle sera accueillie avec sympathie par toutes les personnes qui ont connu M. Métivier et par les amis de sa famille. »

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur informe MM. les officiers, résidant à Saumur, retraités pendant la période du 14 avril 1851 au 25 juin 1861, et MM. les sous-officiers et soldats, retraités pendant celle du 14 avril 1851 au 26 avril 1855, d'avoir à se présenter immédiatement au secrétariat de la mairie, munis de la lettre d'avis de M. le ministre de la guerre, portant notification de leur pension de retraite.

Saumur, le 24 novembre 1866.

Le Maire, LOUÏET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur* :

La commission chargée de la répartition des souscriptions en faveur des victimes des inondations a tenu hier une nouvelle séance.

Dans cette réunion, elle a pris connaissance d'un travail dressé par les soins de l'administration des contributions directes et ayant pour objet de constater les dommages, en tenant compte de la nature du sinistre et de la situation de fortune des individus qui ont eu à souffrir des inondations. Elle a reçu ensuite communication des rapports de plusieurs des

préfets des départements inondés, ayant également pour objet l'évaluation des pertes.

La commission a décidé qu'elle se réunirait de nouveau dans le cours de la semaine prochaine, afin d'examiner les documents complémentaires qui vont être demandés d'urgence aux préfets, et de poursuivre sans délai le travail de répartition.

Pesth, 25 novembre. — La gauche a résolu, dans une conférence tenue aujourd'hui, de ne pas prendre part aux délibérations de la commission tant qu'il n'aura pas été nommé de ministre hongrois.

Vienne, 26 novembre. — Des informations de Pest assurent que les chances d'arrangement augmentent.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

La première édition des *Odeurs de Paris* a été enlevée samedi soir à Paris.

Un second tirage est commencé pour la province.

La mise en vente de cette seconde édition sera très-prochaine.

On souscrit toujours au bureau du journal.

Marché de Saumur du 24 Novembre.

Froment (l'h. 77 k.)	24 56	Paille de ratelier	
2 ^e qualité (74 k.)	23 60	(hors barrière).	67 65
Seigle	15 —	Paille de lièze, id.	— —
Orge	14 50	Foin	59 40
Avoine (entrée) . . .	13 70	Luzerne (les 750 k.)	57 15
Fèves	16 —	Graines de lin (70 k.)	28 —
Pois blancs	25 —	— de trèfle (70 k.)	120 —
— rouges	22 —	— de luzerne.	105 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	— de colza 65 k.	27 —
Huile de noix 50 k.	80 —	— de chenevis	28 —
— de chenevis	46 —	Amandes cassées	
— de lin	52 —	(les 100 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur	1 ^{re} qualité	» à »	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Ordin., envir. de Saumur 1866,	1 ^{re} id.	50 à 60	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Saint-Léger et environs 1866,	1 ^{re} id.	45 à 50	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Le Puy-N.-D. et environs 1866,	1 ^{re} id.	40 à 45	
Id.	2 ^e id.	» à »	
La Vienne, 1866.	1 ^{re} id.	35 à 36	

ROUGES (3).			
Souzay et environs 1866.		60 à 65	
Champigny, 1866.	1 ^{re} qualité	80 à 90	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Varrains, 1866.		» à »	
Varrains, 1866		60 à 65	
Bourgueil, 1866	1 ^{re} qualité	60 à 70	
Id.	2 ^e id.	» à 115	
Restigny 1866.		55 à 60	
Chinon, 1866.	1 ^{re} id.	50 à 60	
Id.	2 ^e id.	» à »	

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

BOURSE DU 24 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 50.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 98 05.

BOURSE DU 26 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 17 cent. — Fermé à 69 67.
4 1/2 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 98 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Arthur Durandais... celui-là sera le riche, celui-là sera l'heureux.

En ce moment, la voix de l'un des deux nourrissons s'éleva tout-à-coup... la voix déjà bien connue du petit Bernard.

— Mon fils ! cria Jeanne avec un soudain élan du cœur, me séparer de mon fils... n'être plus sa mère... Oh ! non... jamais !...

Et pour fuir la mauvaise pensée qui la tourmentait, pour échapper à la contemplation tentatrice des deux roses visages si merveilleusement pareils, Jeanne courut s'asseoir sous le manteau de la cheminée : le feu semblait éteint, l'obscurité était complète.

Mais la pauvre femme comptait sans la persistance de certaines tentations qui nous viennent assurément de l'esprit du mal.

Jeanne ne put donc jouir que d'une courte sérénité : la maligne influence ne tarda pas à se réveiller en elle. Le feu se ralluma de lui-même, comme pour éclairer les deux nourrissons.

Oh ! pauvres petits blondins, qui tranquillement à cette heure preniez votre dessert... innocents mignons, vous ne vous doutiez guère que tout votre avenir se jouait en ce moment dans le cerveau de

voire nourrice, et que la fortune, allant tour à tour de l'un à l'autre de vous deux, pour chacun devenait non moins éphémère que les fugitives étincelles du foyer !

Arthur Durandais fut d'abord le riche : c'était son droit, Jeanne ne le contestait plus. Le cri du petit Bernard venait de lui rendre toute sa probité. Eh ! mon Dieu, ce cri s'était peut-être le bon ange de la chaumière qui l'avait fait jeter, en pinçant de son invisible doigt l'oreille de l'enfant, afin de réveiller le cœur de la mère.

Mais Jeanne en revint bientôt à se dire :

— Egoïste que je suis, je ne pense qu'à ma propre satisfaction... Que lui importe à lui, que je sois sa mère?... Il en aurait une autre et celle-là serait riche... elle en ferait un monsieur ! Oh ! mon cher petit Bernard, tu serais donc comme ces beaux jeunes gens que j'ai vus à Paris !... Tu vivrais dans le luxe et dans les plaisirs, tu pourrais arriver à tout, tu aurais de l'or... beaucoup d'or... et l'or c'est un talisman ! Tu ne saurais jamais que tu as vu le jour dans une mesure, et tes enfants, plus tard... mes petits enfants... naîtraient dans un château ! Nous ne serions pas séparés pour cela... Oh ! non, jamais ! Une nourrice, lorsqu'elle le veut bien, peut être ad-

mise dans la maison où s'élève celui à qui elle a donné son lait... On est domestique, bah ! qu'est-ce que cela fait ! lorsqu'au fond du cœur on a le secret de la naissance du maître bien-aimé qui vous commande, lorsque pas à pas on peut suivre sa fortune, qui est votre ouvrage, lorsqu'à chaque instant du jour on se répète tout bas, mais avec orgueil : « C'est mon fils ! »

Puis, se complaisant de plus en plus dans son rêve, la mère Jeanne ajoutait encore :

— Quant à l'autre... Eh bien !... quoi ! je le garderais comme le mien... Je l'élèverais avec autant d'affection que si j'étais sa mère... Il serait ce qu'eût été Bernard, il serait Bernard ?... Pourquoi non ?... Personne ne soupçonnerait la vérité !... Il n'y a qu'à les changer de berceau... Ce serait bien facile... Ils se ressemblent tant, ces deux enfants-là... Oh ! mon bon Dieu ! comme ils se ressemblent !...

Une dernière fois, la flamme venait d'illuminer les deux visages, mais elle avait en même temps éclairé le crucifix placé non loin de l'âtre.

A cette vue, Jeanne se sentit soudainement reconfortée dans le bien ; la tentation du mal s'évanouit en elle, et, se redressant d'un air tout vainqueur, elle s'écria :

— Ce serait un crime !... Non, je ne ferai pas cela !

Et, pour ne plus y revenir, pour ne plus voir les enfants, elle profita de ce qu'ils paraissaient vouloir se rendormir, et s'en alla les recoucher chacun dans son berceau.

Hélas ! ces deux berceaux ne se ressemblaient guère. Le premier, celui de Bernard, n'était qu'une sorte de manne d'osier, qu'abritait à peine un vieux rideau. L'autre enfant, au contraire, le Parisien... l'étranger... se prélassait mollement dans une élégante berceuse d'acajou, qu'entouraient de toutes parts d'épaisses draperies qu'atées, cachemire rose au-dehors, à l'intérieur satin blanc. Il allait avoir bien chaud cette nuit-là, cette terrible nuit de décembre ! Bernard aurait froid... lui... bien froid ! Mais n'était-ce pas là l'une des mille conséquences de sa pauvreté ?... N'était-il pas presque à désirer qu'il s'habitât dès le premier âge à souffrir ?

Tout en se disant cela, mais sans avoir conscience de ce qu'elle faisait, la mère venait de mettre Arthur dans le berceau de Bernard, et Bernard dans le berceau d'Arthur.

(La fin au prochain numéro.)

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, SAUMUR,

GALERIE SPÉCIALE DE CONFECTIONS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

Il est aujourd'hui prouvé, par plusieurs années d'expériences, que les personnes qui s'habillent dans notre Maison font une économie de plus de 40 pour 100 sur le prix qu'elles paieraient chez leur tailleur. Nous avons en ce moment un assortiment des plus complets, composé de plus de 10,000 Vêtements pour Hommes.

Nous donnons plus bas un aperçu bien exact des prix des articles les plus avantageux.

Vêtements de maison molleton laine.....	9 f. 50	Mac-Farlane ondulé extra.....	40 f. »	Habillement complet, paletot, pantalon et gilet:	
Solférino ratiné.....	12 »	Caban.....	9 »	Pour hommes.....	58 f. »
— — extra.....	18 »	— ratiné.....	30 et 35 »	Pour jeunes gens de 14 à 16 ans.....	48 »
Paletot très-chaud, double face, bonne qualité.....	30 »	— enfant de 10 à 15 ans, depuis.....	6 75 »	PANTALONS.	
Pardessus nouveauté.....	35 »	Redingote habillé.....	35 »	Pantalon cuir laine.....	4 95
— — drap anglais.....	48 »	— drap Sedan, tout ce qui se fait de plus beau.....	58 »	— nouveauté.....	8, 10 et 12 »
— extra riche qualité, de 120 et 140 fr. chez tous les tailleurs.....	58 »	Habit noir extra.....	60 »	— drap Elbeuf.....	15, 18 et 20 »
Paletot édreton.....	28 »	GILETS.		Pantalons satin noir, très-belle et très-bonne qualité.....	19 »
— ratiné.....	30 »	Gilet drap.....	4 50	Chemises confectionnées, Faux-Cols, Cravates, Foulards, Cache-Nez.	
Mac-Farlane.....	29 »	— nouveauté.....	6, 7 et 8 »		
		— — extra.....	12 »		

Grand assortiment de Vêtements pour Jeunes Gens et Enfants. Toutes les tailles sont parfaitement assorties.

Un tailleur étant attaché à notre maison, nous sommes en mesure de livrer toute commande dans les 24 heures.

Choix des plus considérables de NOUVEAUTÉS et CONFECTIONS pour Dames : Robes, Châles, Draperies, Toiles, Madapolams, Couvertures, Descentes de lit, Mercerie, Rubans, Corsets, Articles pour Couturières et Tailleurs, Bonneterie, Bas, Chaussettes, Tricots, Laines à tricoter et à tapisser.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GAUTHIER.

Les créanciers de la faillite du sieur Gauthier, directeur du cirque ambulante, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de 20 jours, à partir de ce jour, à M^e Poulet, avoué à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le vendredi 28 décembre prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal,
Th. BUSSON.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

ET DE MARCHANDISES,
APRÈS FAILLITE.

Le mercredi 25 novembre 1866, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez le sieur Popinet, vannier à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 13, à la vente publique aux enchères de toutes ses marchandises et de son mobilier, à la requête de M. Poulet, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Quantité de tapis et paillasons en coco, cordes, paille, latanier, etc., paniers de fantaisie, cabas, corbeilles, bourriches, paniers à bouteilles, paniers à bois, berceaux, chaises, paillons de boulanger, hottes à vendange, paniers à volailles, pa-

niers à fumiers et autres objets de vannerie, montres et étagères;

Mobilier: lits complets, linge, effets, armoire, buffets, tables, guéridon, chaises, commodes, étagères, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

VENTE VOLONTAIRE DE MEUBLES.

On fait savoir à qui il appartiendra, que le dimanche 2 décembre 1866, à l'heure de midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Denieau, notaire à Allonnes, à la vente, aux enchères publiques, du matériel composant le café dit du Commerce, appartenant à M. Siroteau-Braisteanu, et situé au bourg d'Allonnes.

On vendra :

Billard, tables en marbre avec pieds en fonte, tables ordinaires, verres de toutes espèces, comptoir, canapés, liqueurs, vins en cercles et en bouteilles, bouteilles vides et beaucoup d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE MAISON, située à Saint-Florent, rue Basse, composée de deux chambres au rez-de-chaussée, deux chambres hautes, cour avec entrée par un portail; 2 caves, chambres au-dessus; pressoir, grenier au-dessus; le tout joignant d'un côté M. Bernard, d'autre côté Cassius.

S'adresser à VINSONNEAU - CHESNAYE, à Saint-Florent. (559)

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Saumur, le dix novembre mil huit cent soixante-six, il résulte que la dame Eugénie Hurtault, épouse du sieur Pierre Dèzé, chapelier, demeurant à Saumur, rue de Fenet, cette dame admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, par décision du seize juillet mil huit cent soixante-cinq, et ayant pour avoué constitué M^e Beaurepaire, a été séparée de corps et de biens d'avec ledit sieur Dèzé, son mari.

Pour extrait dressé par l'avoué-licencié soussigné.

Saumur, le vingt-six novembre mil huit cent soixante-six, (560)

BEAUREPAIRE.

HOSPICES DE SAUMUR.

ADJUDICATION

DE FOURNITURES

D'OBJETS DE CONSOMMATION

A faire auxdits Hospices, pendant l'année 1867.

Le vendredi 30 novembre 1866, à neuf heures du matin, il sera procédé, en présence de la Commission administrative des Hospices de Saumur, au siège de l'administration, à l'Hôtel-Dieu, à l'adjudication des fournitures à faire auxdits Hospices, depuis le 1^{er} janvier 1867 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

1^{re} SECTION. Beurre, œufs;
2^{me} id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olives, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfine, farine de

graine de lin, pruneaux du pays en bouchon;

3^{me} id. Huile de colza, chandelles, bougies;

4^{me} id. Bois à brûler, cotrets, charbon de bois;

5^{me} id. Charbon de terre, de la provenance de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat des Hospices, jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat des Hospices, à l'Hôtel-Dieu, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours, de midi à cinq heures, les fêtes et dimanches exceptés. (502)

A LOUER, UNE MAISON, rue du Pavillon, précédemment occupée par M. le baron de Fritsch.

S'adresser à M^{lle} TESSIÉ. (413)

TROIS MAISONS

A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

M. ROSSIGNOL père a l'honneur de prévenir qu'il vient de céder son Atelier de Confection à son fils le jeune, et que pour écouler ses marchandises, il vendra 15 0/0 au-dessous des prix ordinaires. (445)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M^{me} GALLET, sage-femme, a transféré son domicile rue du Palais, à l'angle du quai de Limoges. (483)

A VENDRE UN COUPÉ LÉGER,

BIEN ROULANT,

Presque neuf.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE à l'essai

DEUX beaux et bons CHIENS courants, âgés de trois ans.

S'adresser à M. BESNARD, rue du Petit-Versailles, n° 12. (535)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE UNE MAISON

Située rue et place des Récollets,

Composée de salon, cuisine, salle à manger au rez-de-chaussée, deux chambres au premier, grenier; très-belles caves, beau jardin, chambre dans le jardin, pompe.

S'adresser à M. TERRIEN, charpentier, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (519)

A CÉDER

Fonds de commerce de vins, eaux-de-vie et liqueurs, matériel, etc.

S'adresser à M. PINEAU, grande rue St-Nicolas, 85, à Saumur. (488)

A VENDRE

UNE TRÈS-BELLE MAISON,

Située à Saumur, rue Beaurepaire,

Appartenant à M. GRATIEN.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (537)

Saumur, imp de P. GODET.